



INSCRIPTION SAISON 2024 – 2025

N° Famille :
 NOM & PRÉNOM DE L'ADHÉRENT :
 Mr, Mme Melle :
 Adresse :
 Tel mob1 :
 Email 1 :
 Email 2 :

N° Adhérents :
 Date de Naissance :

 Tel mob2 :

THÉÂTRE	ENFANT	ADULTE	TARIFS
COMEDIE MUSICALE Théâtre - Chant - Danse	ADO	ADULTE	TARIFS

* : ou un autre soir en semaine à définir

Atelier HIP-HOP	ENFANT		TARIFS
MUSIQUE ATELIERS COLLECTIFS	DURÉE	FRÉQUENCE hebdo	TARIFS
COMPLEMENT INDIVIDUEL	Volume annuel:	Jours:	TARIFS
		Horaires:	
APAP:	Volume annuel:	Jours:	TARIFS
INSTRUMENT :		Horaires:	
Atelier Collectif inclus:			

Arts & Musique en Europe

Association loi 1901 - Président Diego CHAMPAGNE,
 Siège Social : 21 rue du bois de la Musse– 44100 NANTES – France
 n°W913003263 N° SIRET : 422 365 874 00029 Code APE : 9001Z
 Licences entrepreneur de spectacles : 2020-1098784 & 2020-10988785
www.arts-musique-europe.org Tel : 07 67 18 27 49



CALCUL DE LA COTISATION

INSCRIPTION le :

DROIT D'ADHESION A L' ASSOCIATION : 30€

	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	F	P. Paiement par chèque séparé
DROIT ADHESION <small>Paiement séparé par chèque</small>						TOTAL ADHESIONS

COTISATION PAR FAMILLE SANS REDUCTION

	1er Elève	2ème Elève	3ème Elève	4ème Elève	F	TOTAL COTISATIONS ANNUELLES
COTISATION INSTRUMENT						A
COTISATION COURS COLLECTIFS						

REDUCTIONS PAR FAMILLE

ATTENTION : REDUCTIONS NON CUMULABLES (hors adhésions)

REPORT A	si Inscription avant le 30 juin	Demandeur Emploi, Handicapé, Etudiant	FAMILLE à partir du 2ème inscrit, ou 2ème activité	Tarification solidaire carte blanche	TOTAL ANNUEL AVEC RÉDUCTIONS
A	Prioritaire sur le choix des horaires	-5%	- 5% sur la cotisations		B

MODE DE RÈGLEMENT

PAIEMENT ANNUEL	TOTAL COTISATION
1 chèque de 30€ par élève, correspondant au droit d'adhésion à l'association + un chèque correspondant au motant total cotisation annuelle =====>	€

PAIEMENT TRIMESTRIEL	MONTANT	Encaissement:
TOTAL COTISATION ANNUELLE 1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 3 chèques cotisations:	F /3 =	1er Trimestre: 2ème Trimestre: 3ème Trimestre:
		1 juillet 2024 1 janvier 2025 1 avril 2025

PAIEMENT EN DIX FOIS sauf cours collectifs		
TOTAL COTISATION ANNUELLE 1 chèque correspondant au droit d'adhésion à l'association, plus 10 chèques cotisations:	F /10 =	COTISATION MENSUELLE :
		€
Le paiement s'effectue en 10 chèques: le 1er encaissé en Juillet, puis les 9 autres du 1er Octobre au 1er Juin		

**NS VOUS RAPPELONS QUE LES INSCRIPTIONS SONT ANNUELLES
ET QU'AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ.**

Bon pour accord des CGV et du règlement interieur disponible sur le site: www.arts-musique-europe.org.
SIGNATURE; précédée de la mention "lu et approuvé, bon pour accord" :